

Actualité Locale

Une rentrée scolaire sous le signe du progrès social

En cette rentrée 2013, de nouveaux moyens sont apportés à l'Education Nationale pour soutenir l'ambition d'un meilleur enseignement aux élèves de notre pays.

En quelques chiffres, c'est bien plus de 3350 postes d'enseignants pour le premier degré public et privé sous contrat, près de 4200 postes d'enseignants dans le second degré ainsi que 130 nouveaux postes de CPE, une centaine de postes d'auxiliaires de vie scolaire, 50 postes d'assistants sociaux et près de 8000 contrats aidés.

L'accompagnement des élèves en situation de handicap et la valorisation tant attendue du métier d'auxiliaire de vie scolaire (AVS) bénéficieront cette année d'une avancée significative. Dès maintenant, 350 auxiliaires de vie scolaire seront recrutés avec possibilité de CDI offerte aux AVS employés sous statut d'assistant d'éducation depuis 6 ans. L'année 2013/2014 sera aussi une année de mobilisation sans précédent pour l'égalité à l'école et contre le décrochage scolaire.

Ces mesures viennent compléter les dispositifs mis en œuvre dès la rentrée 2012 (création de 1000 postes de professeurs des écoles et l'augmentation de 25 % de l'allocation de rentrée scolaire).

Dans notre académie, seront créés : 74 emplois dans le premier degré, 175 emplois dans le second degré, 94 emplois d'avenir professeur, 58 AVS et plus de 1000 contrats aidés avec la volonté de déterminer une vraie stratégie d'accompagnement de ces jeunes.

Cette année sur Brest, c'est aussi le renforcement des équipes pédagogiques des écoles par la création de trois postes dans le premier degré. Ainsi, l'école brestoise maternelle Les Hauts de Penfeld se voit dotée d'un demi-poste supplémentaire, tout comme l'école élémentaire Chateaubriand de Guilers. Le poste à plein temps est attribué à l'école primaire Quizac pour sa nouvelle rentrée. Sur Internet
http://www.patricia-adam.fr

Permanence en circonscription

43D rue Branda - BP 21041 29210 Brest cedex 1

Tél: 02 98 33 21 80 Fax: 02 98 33 21 83

patricia.adam-deputee@wanadoo.fr

Accueil et coordination à l'Assemblée Nationale

126, rue de l'Université 75355 Paris cedex 07SP

Tél: 02 98 33 21 80 · Fax: 02 98 33 21 83 padam@assemblee-nationale.fr

Projections

Projet de loi de finances pour 2014 : un budget au service du redémarrage de l'emploi et de la croissance

Ce projet de loi retiendra toute notre attention dans les prochains mois. L'enjeu est de taille : réussir là ou les précédentes législatures ont failli et maîtriser la dette publique. La réduction des déficits en 2012 et 2013 marque la volonté du Gouvernement d'œuvrer au rétablissement de ses comptes. Le budget 2014 poursuivra cet effort, lequel portera à 80 % sur des économies en dépenses. L'Etat en assumera une part importante. Tous les ministères seront impactés. Au delà de la réduction des déficits, le budget 2014 poursuit les efforts souhaités par le Président de la République et le Gouvernement en faveur de la jeunesse (création de 150 000 emplois d'avenir, de 100 000 contrats de génération...), de la croissance (réforme de l'imposition des plus-values mobilières, rétablissement du régime d'exonérations patronales pour les jeunes entreprises innovantes), du pouvoir d'achat des plus modestes (augmentation du plafond de la CMU, du montant du RSA socle, élargissement des tarifs sociaux de l'énergie) et du logement (baisse de la TVA dans le secteur du logement social, plan de rénovation énergétique).

Des débats sur la transition énergétique, le lancement du plan de rénovation énergétique de l'habitat (PREH).

Le logement et les dépenses énergétiques sont au cœur des préoccupations des français. La rudesse de l'hiver 2012 n'aura échappé à personne. Le climat peu clément et la hausse des prix de l'énergie ont généré une forte hausse des factures d'énergies (+ 6 % en 2012 soit 200 euros de plus que les années précédentes). Les ménages les plus modestes sont bien sûr les plus exposés au froid. Lutter contre la précarité énergétique est toute l'ambition de ce plan de rénovation présenté le 19 septembre dernier par le Premier ministre en clôture de la 2ème conférence environnementale. Déjà en 2012, cette lutte avait été amorcée avec le crédit d'impôt développement durable et l'éco prêt taux zéro. Désormais, avec ce plan, les ménages pourront compter sur des primes à la rénovation (de 1500 à 3000 euros), des aides de l'Anah et des aides locales optimisées (50 % de la facture des travaux), et un service public de la rénovation énergétique, accessible via un numéro unique (0 810 140 240) et un site internet (www. renovation-info-service.gouv.fr). 500 000 logements pourraient être concernés.